

COUR D'APPEL DE MOPTI

JUSTICE DE PAIX A COMPETENCE
ETENDUE DE TENENKOU

CABINET DU JUGE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE N° 939 /20.2.6

_/N/OUS, Président du Tribunal Civil de Tenenkou (République du Mali)

- Vu les textes de la loi en vigueur
- Vu la pièce énumérée si après ;

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE N°.....1093.....

DE L'ANNEE 2009 DU CENTRE D'ETAT CIVIL DE Sévaré.....

(Ou suivant Jugement Supplétif N°..... du.....)

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES :

Prénom(s) :.....Moulaye Ibrahim.....

Nom :.....Maidara.....

Né(e) 01 Decembre 2009

le :.....

A :.....Sévaré.....

Fille/Fils de :.....Moulaye Masser.....

Et de :.....Kadidia Cisse.....

Profession :.....Elève.....

Domicile :.....Sévaré.....

Situation de famille :.....Célibataire.....

Est de Nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 224 et suivants

de la Loi n°2011-087/AN-RM du 30 Décembre 2011 portant Code des Personnes et de la Famille au Mali.

Tenenkou, le 23 Juillet 2026.



Le Juge de Paix

Amadou KONE